



Le 9 septembre 1747, la foudre tomba sur l'église de X...

— Parfait, monsieur le chevalier ; je vous ai toujours estimé un homme d'esprit et un parfait gentilhomme, mais permettez-moi de vous demander pourquoi, au lieu de me conduire à la prison la plus prochaine, vous aviez l'intention de m'emmener à Montluizant ?

— Parce que, répondit Gaston, je ne suis ni au service de la ferme, ni à celui de la justice. Ces braves que vous voyez là m'appartiennent et sont à ma solde.

— Je ne comprends pas encore pourquoi vous vouliez m'enfermer à Montluizant ?

— En voici l'explication, capitaine. Depuis quelque temps, des individus suspects rôdent autour du château, et la débonnaireté de M. Mirouël a permis à plusieurs de s'y abriter sous différents prétextes. Pour moi, j'ai toujours pensé que ces vauriens appartenaient à votre bande... je dirai même plus, qu'ils vous servaient d'éclaireurs.

Mandrin, à ces paroles, eut un mouvement d'impatience et de colère.

Gaston, sans se laisser intimider, poursuivit :

— Mais j'étais seul de mon avis. J'aurais été bien aise de vous voir au milieu de ces gens, certain que votre présence eût éclairé tout le mystère ; mais tout le monde rejetait cette idée, même M<sup>lle</sup> Isaure.

— Isaure !... Isaure de Chavailles ! fit Mandrin avec émotion. Comment se trouve-t-elle à Montluizant ?

— Mais, capitaine, par la raison la plus naturelle.

— Laquelle ?

— Qu'une fille, tant qu'elle n'est pas mariée, doit demeurer chez son père.

— M. de Chavailles...

— N'est pas le père d'Isaure.

— Oui, c'est vrai ; je me souviens de l'avoir entendu dire ; mais c'est un secret de famille, et M<sup>lle</sup> Isaure a pour domicile paternel la maison de Chavailles.

— Erreur, capitaine. M<sup>me</sup> de Chavailles est la mère d'Isaure, mais celle-ci est née avant le mariage de sa mère, et elle a pour père M. Mirouël, de Montluizant.

« C'était donc cette belle et adorable Isaure que vous menaciez des fureurs de votre bande ; c'est elle qui en fut la victime après que

j'eus le bonheur de vous échapper en me jetant au Rhône; c'est elle enfin que vos hommes menacent **encore** aujourd'hui.

— Ah! chevalier, vous me faites injure. Mon étonnement n'eut d'égal que ma douleur lorsque je découvris sur le chemin du château cette honorable demoiselle qu'un bandit avait assommée pour la voler. Je fis venir un brancard et je la fis transporter à Montluizant, où je la croyais chez un ami. Je ne m'expliquai pas la présence dans cette contrée de M<sup>lle</sup> de Chavailles. Je respectai le toit de son hôte; son séjour au château me le rendait sacré. Je m'éloignai. Quant à présent...

— Permettez, capitaine, et **veuillez** prendre connaissance du billet suivant que ce paysan vient de m'apporter.

En parlant ainsi, le chevalier remit à Mandrin l'avis anonyme que nous connaissons.

Le capitaine parcourut rapidement ce message, et le rendant à Gaston :

— Eh bien! fit-il, en quoi cela me concerne-t-il?

— Les coquins dont on me parle, répliqua le chevalier, pourraient seuls le dire.

— C'est une calomnie! s'écria Mandrin d'un ton irrité.

— Qui sait, fit Gaston, ce qui se passe à cette heure à Montluizant!

— Mais, monsieur!...

— Si ce n'est par votre ordre, qu'importe si c'est par vos routiers? C'est ainsi qu'Isaure a déjà été votre victime!...

— Ah! vous êtes injuste!

— Parce que vous avez eu pitié de la blessée et l'avez fait placer sur un brancard. Croyez-vous n'avoir rien à vous reprocher?

— Eh! monsieur, fit Mandrin, que venait-elle aussi faire de ce côté!

— Me chercher, monsieur, parce qu'elle me croyait enlevé par vos cavaliers et qu'elle croyait à votre générosité. C'est sa confiance en vous qui a failli lui coûter la vie, et aujourd'hui c'est à vous peut-être qu'elle devra la mort.

— Je ne suis responsable que de mes actes, monsieur.

— Votre responsabilité est plus étendue. Vous traînez à votre suite les bandits de trois provinces qui n'accusent que vous de tous leurs maux.

— Vous allez trop loin, fit Mandrin d'un air sombre. Craignez de m'insulter.

— J'ai dit ce que j'avais à dire; je n'ajouterai plus un mot, répondit Gaston.

Mandrin avait mis à l'écouter une grande patience. Il n'était pas habitué à entendre le rude langage de la vérité. Comme tous les puissants, il n'était entouré que de flatteurs et d'esclaves. Mais ce qui le blessait le plus c'était d'être traité comme un individu grossier, incapable de délicatesse. Son orgueil se révoltait à la pensée qu'Isaure pourrait le croire l'auteur des crimes les plus lâches et le maudire en tombant sous le couteau d'un brigand.

En définitive, le reproche que le chevalier lui adressait de traîner avec lui les bandits de trois provinces n'était que trop vrai : en maint endroit ces recrues de prison le quittaient pour faire quelques mauvais coups et il était possible que ses projets contre Mandrin eussent été repris par quelques hommes de sa bande.

Ces réflexions influèrent sur sa détermination.

— Monsieur le chevalier de la Tourette, dit-il, vous êtes mon prisonnier.

— Je le sais, monsieur.

— Vous êtes le fils du fermier général du Dauphiné, et par conséquent mon ennemi. Si je tombais entre les mains de M. le vicomte de la Tourette, il m'enverrait à l'échafaud.

— Certainement, monsieur; et vous y péririez, à moins que M<sup>lle</sup> Isaure ne payât quelqu'un pour vous délivrer.

— Quoi! ce serait à elle que je devrais ma liberté? se récria Mandrin.

— Votre liberté et votre vie, monsieur; je vous l'avais promis pour elle, vous vous le rappelez, mais c'est elle qui paya vos libérateurs.

— En effet! fit le capitaine. Joseph Pègre m'avait dit : *la fille du millionnaire*. Eh bien! monsieur le chevalier, tout contrebandier qu'il soit, le capitaine Mandrin n'est pas incapable de reconnaissance, et il va sur l'heure vous en donner la preuve.

« J'ai la coutume de passer par les armes les gens qui appartiennent à la ferme ou d'en faire les jouets de la cruauté de mes hommes. — Monsieur le chevalier, je vous fais grâce de la vie, et vous devrez votre liberté à ma libératrice, M<sup>lle</sup> Isaure.

« Ce n'est pas tout. Donnez-moi votre parole que le château de votre ami Mirouël ne sera pas pour moi un piège et je suis prêt à m'y rendre pour démasquer et au besoin exécuter les traîtres de Montluizant.

Ces paroles surprirent vivement Gaston qui s'attendait à recevoir une balle dans la tête.

Se levant tout à coup plein d'admiration et de reconnaissance :

— Capitaine Mandrin, dit-il, c'est noblement agir. Merci au nom de M<sup>lle</sup> Isaure. Sur mon honneur de gentilhomme, aucun piège ne vous est tendu à Montluizant et la plus loyale hospitalité vous y attend.

— Il suffit, dit Mandrin : demain nous reprendrons ensemble le chemin du Dauphiné ! Mon devoir rempli, je rejoindrai mes compagnons, mais ne vous retrouvez plus sur mon chemin !...

## XXV

### COMMENT MANDRIN PAYA SES DETTES

Contrairement à son habitude, le capitaine ne dit rien à ses lieutenants de sa résolution : ils ne l'auraient pas comprise. Il voulut également ménager l'opinion de sa troupe et, pour tout le monde, Gaston resta son prisonnier. Il lui fit part des ménagements qu'il croyait devoir prendre.

Il donna des ordres pour que sa troupe le suivît à une journée de marche environ ; il lui traça un itinéraire, et le lendemain, accompagné de Fleuret et d'un homme qui lui servait de domestique, il partit avec Gaston pour les environs de Valence.

C'était de l'audace, car il était très connu ; mais il comptait sur la vitesse de sa jument et la terreur que répandait son nom.

Le trajet s'accomplit rapidement et sans incident dont il pût s'alarmer. Sans qu'il s'en doutât, Claude le fit suivre de près par quelques cavaliers.

Pendant ce court voyage, le chevalier de la Tourette et le capitaine n'échangèrent que peu de paroles. Revenu bientôt de l'admiration que d'abord il avait éprouvée, Gaston se dit qu'il ne devait

son salut qu'à l'orgueil du bandit, et se promit bien de prendre sa revanche.

En approchant de Valence, il pensa à l'amnésie dont sa cousine était atteinte. On sait qu'elle avait oublié tous les faits antérieurs à l'attentat commis par Brock. Il ne lui semblait avoir vu Mandrin qu'au moment où elle était sortie de syncope. Le capitaine ignorait cette particularité; Gaston crut devoir l'en prévenir. Mandrin en parut attristé, et promit la plus respectueuse et la plus prudente réserve.

Enfin ils arrivèrent au château.

Il faisait nuit. Brock, l'auteur de la lettre, était déjà couché dans sa chaumière et le cousin Rufin était allé rejoindre sa femme, relevée de son service de camériste.

Gaston conduisit donc ses deux compagnons chez le châtelain qui en ce moment s'entretenait paisiblement avec sa fille.

Un domestique courut le prévenir de l'arrivée de Gaston, puis se retira aussitôt.

— Mon cher Julien, dit le chevalier, je vous présente le capitaine Mandrin et son lieutenant, M. Fleuret.

Mirouël croyait rêver et demeura comme stupéfait.

Sa première idée fut qu'ils étaient prisonniers; son ami s'empressa de le désabuser.

— Ces messieurs, ajouta-t-il, m'ont pris dans le piège même que je leur tendais, mais le capitaine apprenant qu'il devait la vie à mademoiselle votre fille m'a rendu la liberté en son nom et a voulu m'accompagner jusqu'ici pour la remercier.

Tandis qu'ils parlaient, Isaure, bouleversée par l'apparition de Mandrin, perdait connaissance.

— Grand Dieu! mon enfant! s'écria Mirouël en s'empressant de secourir la jeune fille.

— Je me retire, dit Mandrin visiblement ému; je porte le malheur avec moi.

Gaston le suivit et profita du tête-à-tête pour lui donner quelques explications sur le personnel de la maison.

— Il y a ici, lui dit-il, des domestiques d'une fidélité éprouvée, que M. Mirouël a ramenés de l'Inde: un nègre, un indou et un blanc; nous n'avons pas à nous occuper de ces hommes. Après eux, selon l'ordre hiérarchique, viennent deux parents éloignés, Auvergnats

d'origine : Rufin Mirouël et sa femme Étienne. L'un a obtenu l'emploi de garde, l'autre la place de femme de chambre de M<sup>lle</sup> Isaure. Ils ont dit vous connaître. Ils sont de Saint-Ferréol près de Brioude et vous les avez réquisitionnés...

— Oui, je m'en souviens, monsieur le chevalier, mais en ce cas ils sont depuis peu à Montluizant ?

— Depuis votre départ des bois de Brioude. C'est par vos cavaliers qu'ils ont appris l'existence et la fortune de M. Julien Mirouël qu'ils ont jugé être de leur famille.

« Ils me font l'effet d'individus cupides et intrigants. Vous les verrez tout à l'heure. En ce moment Étienne est près de M<sup>lle</sup> Mirouël.

« Après ces gens viennent le cocher, la cuisinière, les jardiniers, le concierge, des servantes et des hommes de peine tous originaires des environs de Valence et entrés à Montluizant avec d'excellentes recommandations.

« Cependant parmi les valets d'écurie et de basse-cour peuvent s'être glissés des individus suspects, des rôdeurs, admis à donner un coup de main pour quelques jours, et que l'on n'a point renvoyés.

« C'est sur ces derniers particulièrement que portent mes soupçons.

« Enfin, pour ne rien omettre, nous avons encore un misérable ramassé dans les champs, grièvement blessé par quelqu'un des vôtres, nous a-t-il dit, et que M<sup>lle</sup> Isaure a entouré des soins les plus charitables. Il sera bon également de l'entendre.

— Oui, fit Mandrin, je tiens surtout à entendre ce dernier.

— Il n'est pas de vos amis !

— Je m'en doute.

— Mais d'autre part il paraît fort reconnaissant des secours qu'il a reçus à Montluizant.

— Pouvez-vous, monsieur le chevalier, croire à la reconnaissance des gens de cette classe ?

« Ce vagabond comme tous les misérables éprouvera tôt au tard le besoin de mordre la main qui le nourrit. La nature humaine est ainsi faite. Peut-être cet individu est-il le chef de ceux qui méditent un mauvais coup.

« Mais aussi, monsieur le chevalier, qui croyez-vous capable de vous avoir envoyé cet avis mystérieux ?

— Je ne m'en doute point, répondit Gaston... Il est regrettable que nous n'ayons pas amené avec nous le messager de ce donneur d'avis.

— En effet, dit Mandrin.

— Mais j'espère qu'il va se déclarer, ajouta Gaston, maintenant qu'il est rassuré par notre présence.

— C'est possible, monsieur le chevalier. Tout à l'heure je songeais à ce parent de Saint-Ferréol...

— Peut-être!... fit gravement Gaston.

« Mais j'attends quelqu'un. C'est Mirouël, je crois, qui vient à nous.

Le chevalier ouvrit la porte et en effet le père d'Isaure apparut pâle, les yeux mouillés, tout vibrant encore de l'émotion profonde qu'il avait ressentie.

— Eh bien?... fit Gaston en lui prenant les mains.

— Elle vient de rouvrir les yeux, répondit le malheureux père. Elle va, je crois, recouvrer connaissance.

— Et vous la quittez?

— Je voulais vous parler.

— Pourquoi?

— Le premier mot qu'a prononcé ma fille est celui-ci : *Mandrin*.

« Je me rapprochai d'elle et lui dis :

« Tu as donc reconnu Mandrin? — Elle m'a répondu : Oui. Où est-il?... Je ne l'ai pas rêvé... N'était-il pas ici?... Je veux le voir.

A son tour le capitaine de bandits changea de visage et parut vivement impressionné.

— D'ailleurs, monsieur, ajouta Mirouël en s'adressant au capitaine, ma fille n'a jamais oublié le jour où vous la fîtes transporter chez elle par deux pêcheurs des environs. Elle vous a gardé un souvenir reconnaissant.

— Je suis très sensible à ce souvenir, répondit Mandrin.

— J'ai promis à ma fille, monsieur, de vous présenter à elle.

— Je suis prêt à vous suivre, monsieur.

— Permettez, mon cher Julien, fit le chevalier. S'il est vrai qu'il ne faut jamais remettre les affaires sérieuses, j'ai à vous entretenir de l'objet qui nous amène, le capitaine Mandrin et moi.

Gaston reprit rapidement l'exposé des faits que vous connaissez et reprit :



# LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

# MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

*Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.*

*Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.*

*C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.*

*Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.*

*Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.*

*Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!*

*A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.*

*Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!*

*Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.*

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

<b>5 centimes</b> LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	<b>25 centimes</b> LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.